

DÉPARTEMENT
DES
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

VILLE DE SAINT-JEAN-DE-LUZ



Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27

**N° 18 – ADMINISTRATION
GENERALE**

**Stationnement : tarif
du parking saisonnier
par abonnement site
Mur à gauche Ravel**

Rapporteur

Mme Duhart, adjoint

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09 juin 2023 à 18 heures 30

Le conseil municipal de la ville de Saint Jean de Luz s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François Irigoyen

Présents

Jean-François Irigoyen, maire
Pello Etcheverry, 1^{er} adjoint
Patricia Arribas-Olano, 2^{ème} adjoint
Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint (*présent à la délibération n°1*)
Nathalie Morice, 4^{ème} adjoint
Christine Duhart, 6^{ème} adjoint
Laurence Ledesma, 8^{ème} adjoint

Manuel Vaquero, Charlotte Loubet-Latour, Thomas Ruspil, Delphine de Torregrosa, Guillaume Boivin, Serge Peyrelongue, Béatrice Chauffard, , Christine Gonzalo, Pascale Fossecave, Benjamin Marcille, Sylvie Dargains, Monique Labattut, Bruno Garraialde, Manuel de Lara, Gaëlle Lapix, Isabelle Tinaud-Nouvian, Nicolas Charrier, Pascal Lafitte, Yvette Debarbieux, Hugo Maillos, Marie-Hélène Dupuy-Althabegoity conseillers municipaux en exercice.

Pouvoirs

- Jean-Daniel Badiola, 3^{ème} adjoint, à Charlotte Loubet-Latour, conseillère municipale déléguée (*à partir de la délibération n°2*)
- Eric Soreau, 5^{ème} adjoint à Jean-François Irigoyen, maire
- Guillaume Colas, 7^{ème} adjoint, à Christine Duhart, adjoint
- Jean-Luc Casteret, 9^{ème} adjoint, à Pello Etcheverry, adjoint
- Loïc Jouenne, à Patricia Arribas Olano, adjoint
- Noémie Troubat, à Delphine de Torregrosa, conseillère municipale déléguée

Date de la convocation : 2 juin 2023

Conformément au code général des collectivités territoriales, article L 2121-15, Pascale Fossecave a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'elle a acceptées.

N° 18- ADMINISTRATION GENERALE

Stationnement : tarif du parking saisonnier par abonnement site Mur à gauche Ravel

Mme Duhart, adjointe, expose :

La commune propose des emplacements de stationnement saisonnier par abonnement réservés aux personnes qui travaillent ou habitent en centre-ville pour améliorer l'offre « résident ».

Parmi ceux-ci, la commune a ouvert en 2022 un parking sur le site de Ravel localisé sur le terrain de basket (emprise du fronton extérieur et piste d'athlétisme) qui permet le stationnement de 80 véhicules.

Sur la base du tarif résident en zone voirie payante, le tarif appliqué pour ce parking pourrait être de 1 €/jour, soit 50 € pour la période du 10 juillet au 28 août 2023.

Il est proposé au Conseil municipal

- de fixer le tarif de l'abonnement à 50 € pour la période du 10 juillet au 28 août 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Finances, administration générale et ressources humaines* » du 31 mai 2023,
- Vu l'avis favorable de la commission municipale « *Commerce-artisanat et animations de la ville* » du 1^{er} juin 2023,
- fixe le tarif de l'abonnement à 50 € pour la période du 10 juillet au 28 août 2023.

Adopté à l'unanimité

- pour extrait conforme
- ont signé au registre tous les membres présents

Le Maire,

Jean-François Trigo

